



Formation initiale Sauveteurs Secouristes du Travail

FT Consultants est habilité Carsat / INRS

2, rue de Venise 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03/83/26/30/08
Mél. : ft.formation@ftconsultants.fr
Web : <http://www.ftconsultants.fr>
Elearning : <http://www.elearning.ftconsultants.fr>

PUBLIC CONCERNE : Membre du personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident ou malaise.

PRE REQUIS : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver la victime en attendant l'arrivée des secours dans l'entreprise.
- Promouvoir la prévention des risques professionnels.

DUREE : 14 heures en présentiel auxquelles il convient d'ajouter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

PEDAGOGIE :

- **METHODES PEDAGOGIQUES** : Exposés, diaporamas, travaux en sous-groupes, études de cas concrets en rapport avec votre activité, diffusion de vidéos.

- **MOYENS PEDAGOGIQUES** : Présentation de diaporamas et de films au moyen d'un vidéoprojecteur, écran, tableau. Le matériel utilisé pour les démonstrations est mis à disposition par le formateur : mannequin (adulte, enfant, nourrisson) couverture, défibrillateur de formation, matériel factice pour simulation (cutter, produit chimique, ...), maquillage pour blessures factices, plan d'intervention du SST.

EFFECTIF : 4 participants minimum, 10 participants maximum.

VALIDATION : Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST » et utilisés lors de chaque formation. A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Validité du certificat : 2 ans

DOCUMENTATION : Aide-mémoire INRS « Sauvetage secourisme du travail » (ED 4085 de l'INRS).

Programme

LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL (SST)

- Le cadre juridique de l'intervention du sauveteur secouriste du travail,
- Le rôle du sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise,
- Contribution du sauveteur secouriste du travail dans la mise en œuvre d'actions de prévention,
- Le sauveteur secouriste du travail identifie, selon le plan d'organisation de l'entreprise ou de l'établissement, les personnes à informer de situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

LES ACTIONS DE « PROTEGER, EXAMINER, ALERTER OU FAIRE ALERTER, SECOURIR »

Protéger

- L'alerte à la population,
- Reconnaître sans s'exposer soi-même (SST) les risques persistants éventuels qui menacent la vie de la victime de l'accident ou de son environnement,
- Supprimer, isoler ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer.

Examiner

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée,
- Être capable d'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et les prioriser.

Alerter ou faire alerter

- Les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours d'intervenir rapidement,
- En fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, identifier qui alerter et dans quel ordre,
- Assurer une bonne transmission du message, dans le respect des consignes, pour favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime.

Secourir

- A l'issue de l'examen, déterminer l'action à effectuer en fonction de l'état de la victime,
- Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée,
- Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, l'évolution de l'état de la victime jusqu'à sa prise en charge par les secours.

- La victime saigne abondamment

Arrêter le saignement

- La victime s'étouffe

Lui permettre de respirer

- La victime répond, elle se plaint d'un malaise

Eviter l'aggravation et prendre un avis médical

- La victime répond, elle se plaint de brûlures

Eviter l'aggravation de la brûlure

- La victime répond, elle se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

Eviter l'aggravation du traumatisme supposé

- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

Eviter l'aggravation de la plaie

- La victime ne répond pas, elle respire

Lui permettre de continuer à respirer

- La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Assurer une respiration et une circulation artificielles assistées du défibrillateur automatisé externe

- MISE EN ŒUVRE DU DEFIBRILLATEUR

LES RISQUES SPECIFIQUES A LA PROFESSION

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation.

EVALUATION DES ACQUIS : épreuve certificative





Formation initiale Sauveteurs Secouristes du Travail

FT Consultants est habilité Carsat / INRS

MODALITES D'ÉVALUATION DES

ACQUIS : épreuve certificative.

ENCADREMENT DE LA FORMATION :

- Responsable commerciale et administrative pour toutes questions d'ordre pratique (03.83.26.30.08).
- Animation de la formation : formateur certifié « Formateur SST » par l'INRS.

NOS REFERENCES :

- FT Consultants est habilité CARSAT/INRS pour animer les formations SST depuis 2011.
- Nombre de stagiaires formés dans ce domaine par FT CONSULTANTS en 2022 : **453 stagiaires formés.**
- Taux de réussite : 99,5 %
- Taux d'abandon : 0 %

Planning 2023

Nancy

2 sessions inter-entreprises par mois sont organisées (nous consulter au 03/83/26/30/08)

Avec notre lot de mannequins, nous utilisons un dispositif de protections individuelles jetables pour une hygiène optimum

VALIDITE DE LA CERTIFICATION

- Formation inscrite au Répertoire Spécifique (Fiche N° RS715)
- Niveaux de maîtrise des compétences : Niveau 1
- Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non
- Possibilité de validation partielle : Non

NOS ENGAGEMENTS : Suivi administratif, qualité et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction par stagiaire
- Evaluation des acquis par les stagiaires
- Fiche de présence (par demi-journées)
- Attestation formation nominative (attestation d'assiduité)
- Information de l'entreprise ou de l'établissement 6 mois avant la date du recyclage.

Tarifs 2023

Formation inter-entreprises
190 € H.T./stagiaire

Formation réalisée dans vos locaux
980 € H.T./groupe (mini 4/ maxi 10 personnes)

+ frais de déplacement

UN SOUHAIT, UNE QUESTION SUR LES THEMES CI-DESSOUS : UN SEUL NUMERO
(03.83.26.30.08)

- EN SAVOIR PLUS SUR L'ACCES A CETTE FORMATION POUR UNE PERSONNE HANDICAPEE : déficience auditive, visuelle, motrice, mentale ou psychique, demandez notre référente handicap.
- EN SAVOIR PLUS SUR LE DEROULEMENT OU LE CONTENU DE CETTE FORMATION : demandez notre responsable pédagogique.
- EN SAVOIR PLUS SUR LE FINANCEMENT : demandez notre responsable commercial.